



Assemblée Générale du CDOS du Nord – 25 janvier 2019 RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale, celle de la mi-mandat.

Permettez moi d'abord de saluer les personnalités assises à la table d'honneur :

- Patrick Piret, inspecteur à la Direction départementale de la cohésion sociale du Nord, qui représente le Directeur Emmanuel Richard
- Jean Rozenthal, Chef du service des sports du Département du Nord, qui représente Monsieur Jean-René Lecerf Président du Conseil Départemental du Nord et Madame Martine Arlabosse, Conseillère Départementale déléguée au sport
- Et j'ai le plaisir d'accueillir pour la première fois à notre AG Claude Fauquet, Président du CROS des Hauts de France

Je dois vous présenter les excuses de Nicolas Lebas, Président de l'Association des Maires du Nord, de mes homologues du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise.

Et de Jean-Pierre Guilbert et Alain Grimbert, représentants éminents du CDOS, surtout le jour de son AG !

Je veux saluer la présence dans cette assemblée de

- François Coquillat, que je remercie pour son intervention tout à l'heure, Vice-président du CDOS du Pas de Calais,
- Didier Ellart, Vice-président de l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport,
- André Leclercq, Président du Comité Français Pierre de Coubertin

Et enfin je veux vous remercier, vous les représentants des comités sportifs, d'assister une nouvelle fois à cette assemblée générale.

Avant d'entamer le rapport moral, je vous invite à marquer quelques instants de recueillement pour celles et ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée générale, avec une pensée particulière pour Géry Danès, président du comité de Vol libre et partenaire depuis toujours du CDOS du Nord.

L'an dernier je commençais mon rapport par dire que 2017 a été une belle année pour l'olympisme.

2018 a été une année très compliquée pour le mouvement sportif français !

Cela a commencé d'ailleurs en 2017 avec l'annonce brutale de la fin des emplois aidés. En 2018, le CNDS a connu une baisse extrêmement forte et une note appliquée strictement. Lors de la commission territoriale du 10 juillet, le mouvement sportif a exprimé son profond désaccord face au constat d'une distorsion historique entre les actes et les objectifs annoncés de l'État. Cette tendance déjà perceptible les années précédentes s'est accrue de manière inédite et encore plus pénalisante en 2018. En effet la diminution drastique des moyens dont dispose le mouvement sportif pour conduire sa stratégie de développement de la pratique des activités physiques et sportives, est en totale contradiction avec l'ambition visant à augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants et l'objectif de 80 médailles aux JO de 2024. A l'issue de

la présentation du projet de répartition de l'enveloppe CNDS 2018, les représentants du mouvement sportif se sont unanimement abstenus.

Et lors de la commission du 18 septembre, l'attitude a été de ne pas participer au vote.

Ces positions ont été adoptées pour marquer notre désaccord tout en évitant le blocage complet. Sans remettre en cause non plus l'investissement et la volonté des services de l'État de mettre en place une véritable concertation et le déroulement le plus « normal » possible de la campagne, et dans le Nord cette concertation a eu lieu comme chaque année dans le meilleur esprit et ce malgré des difficultés techniques très pénibles.

A tout cela s'est ajoutée l'annonce de la disparition de 1600 cadres techniques.

Ce désarroi ainsi créé n'est pas encore effacé. En ce début d'année, on ne sait quasiment rien à part que le CNDS n'existe plus depuis le 31 décembre. Il va être remplacé par une agence du sport dont j'évoquerai les contours dans la seconde partie de cette assemblée générale.

Les moyens qui seront dévolus au mouvement sportif à travers cette agence sont de l'ordre de 161 millions d'euros pour le développement du mouvement sportif, 90 millions pour le haut niveau, soit environ 250 millions. Combien et comment ces moyens seront-ils reversés sur les structures déconcentrées que nous sommes et les clubs ? Les fédérations devront proposer un seul projet fédéral se déployant jusqu'aux clubs. Une enquête diligentée par le CNOSF montre que plus de la moitié des fédérations sont prêtes à être responsabilisées sans tarder pour assurer un rôle de pilote. D'autres fédérations ne le sont pas. Nous essaierons de vous accompagner au mieux, sachant que nous ne pourrions pas nous immiscer dans votre vie fédérale.

L'Agence aura aussi à financer les équipements à hauteur de 82 millions d'euros, équipements hors Jeux de Paris qui eux sont financés à part par le ministère, de même qu'elle accompagnera, et c'est une première à ma connaissance, les acteurs socio-sportifs non fédérés pour 7 millions.

Si cette somme de 161 millions dédiée au développement a pu être relativement préservée dans un budget du ministère globalement en baisse, c'est dû à la mobilisation du mouvement sportif, et de ses relais dont certains très actifs comme l'ANDES, et les parlementaires. La députée du Nord Béatrice Descamps a pris contact avec le CDOS et a écouté nos légitimes, à notre sens, revendications pour en faire état à l'Assemblée Nationale.

Je parle de mobilisation car devant l'incompréhension, devant la colère du mouvement sportif, plusieurs congrès ont été organisés par le CNOSF avec la présence des fédérations, des CROS et des CDOS. En septembre, au moment où les décisions concernant l'Agence et le budget se prenaient, une pétition « #LeSportCompte ! » a été lancée pour demander que le mouvement sportif bénéficie de moyens à la hauteur des apports humains, économiques et sociétaux procurés à la population et en particulier la jeunesse.

Le CDOS a relayé cette pétition en vous envoyant des courriels, de même qu'à tous les parlementaires, les partenaires et connaissances, en publiant sur Facebook. Deux lettres ont publiées sur Nordsports Mag, faisant plus 16 000 vues chacune.

Le bilan de cette pétition est assez mitigé, avec à peine plus de 250 000 votes. Le Nord est 7e avec 4726 votes (comparez au nombre de vues sur le site de notre partenaire Nordsports-mag.com !), 94e en ratio votes/population ! Donc quand je parle de mobilisation, il faut vraiment relativiser.

Il n'en demeure pas moins qu'il est plus que jamais essentiel de rappeler que le sport doit être considéré comme un investissement sur l'avenir et non comme une charge sur laquelle il faut économiser. Son impact sociétal est incontestable en termes d'éducation, de santé, de lien

social, d'intégration, de mixité, cet impact est bien sûr difficile à quantifier sur le plan économique. Une estimation récente montre que le poids économique du mouvement sportif, bénévolat inclus, est estimé à minima entre 20 et 25 milliards d'euros. Le sport est néanmoins reconnu de manière quasi unanime et doit être placé prioritairement dans le cadre des missions d'intérêt général librement consenties par le mouvement sportif.

C'est pour cela aussi que nous devons revenir à la base de ce que nous sommes et voulons être : des partenaires et non des quémandeurs devant répondre à des appels à projets. Nous avons notre projet d'association, il faut le protéger, il faut le défendre. Il n'est pas de répondre à une commande publique, il est de rassembler des femmes et des hommes autour d'un projet commun, partagé. La ministre l'a d'ailleurs acté en déclarant que les politiques publiques ne devaient pas prendre le pas sur le projet associatif.

Nous devons aussi faire face à différentes formes de concurrence : comme l'indique le tout récent baromètre national des pratiques sportives réalisé pour la première fois en 2018, « seuls 24 % - seulement un ¼ ! – des pratiquants font du sport dans un club ou une association et 8 % dans une structure commerciale alors que 61 % optent pour une pratique plus autonome, moins onéreuse et offrant probablement une plus grande flexibilité. Elle permet en outre de pratiquer sans pression du regard de l'autre, ou avec un rythme plus personnalisé.

Et parmi les associations sportives, seules la moitié sont affiliées à une fédération : 160 000 clubs fédérés et 140 000 non fédérés.

Il faut se rendre compte que depuis 2001, le mouvement sportif a perdu 500 clubs fédérés par an en moyenne, alors qu'il se crée, en moyenne aussi, 12 000 associations sportives. Ce qui signifie que bientôt le mouvement sportif tel que nous le connaissons ne sera plus majoritaire.

Une explication de cet éloignement des clubs du système fédéral tient dans le lien financier avec les clubs n'existe quasiment qu'au niveau territorial, et cela est renforcé à la difficulté de cohérence entre le projet fédéral et les obligations liées au respect des objectifs de politique publique.

De fait, beaucoup d'associations se sont repliées sur elles-mêmes et beaucoup de nouvelles rechignent à rentrer dans la démarche fédérale. Tous, collectivement, nous devons travailler à inverser cette tendance.

Ce que nous souhaitons, c'est que nos partenaires, ou ceux que l'on voudrait comme tels, fassent prioritairement confiance à nos clubs fédérés, les privilégient par rapport à leur mission de service public que la concurrence ne peut ou ne veut pas assumer.

C'est l'objectif du document qui vous a été remis dans vos pochettes. Il s'agit d'apporter à nos clubs des éléments leur permettant de rendre explicite leur implication auprès de leurs partenaires.

Ce document a vocation à être diffusé le plus largement possible. Il est bien sûr améliorable, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques.

C'est dans ce sens que le CDOS travaille avec ses partenaires. Il ne déroge pas de son projet, et il a la chance que ses partenaires soient à l'écoute comme nous voulons aussi l'être vis à vis d'eux. Nous avons la même ambition pour le sport, pour son développement au profit de la population. Bien sûr les contraintes des uns et des autres doivent être prises en compte, mais je crois que malgré toutes les vicissitudes que nous pouvons connaître, nous avons su garder un réseau de confiance, de travail au profit des associations sportives.

En fait ce sont plus que des vicissitudes qui ont affecté le monde sportif et surtout ses partenaires depuis 10 ans : l'État d'abord, les collectivités territoriales ensuite, le mouvement sportif enfin. Pour ce dernier, c'est le niveau régional qui a été impacté, c'est peu de le dire !

En 2019, c'est tout le monde qui va vivre un grand chambardement avec la réforme de la gouvernance du sport. Je vous l'ai dit, je ne vais pas insister sur ce point maintenant, il faut quand même être conscient que la nature de nos relations va être modifiée. Nous ne savons pas encore comment et dans quelle ampleur, mais le CDOS du Nord fera tout pour que cette nouvelle gouvernance permette le renforcement des partenariats.

Les relations avec la DDCS sont comme toujours sereines, constructives. Je ne sais pas comment va être réformée – une nouvelle fois – la représentation territoriale et surtout départementale de l'État, mais les échanges que nous avons eus avec Monsieur le Directeur me laissent penser que les liens tissés depuis de longues années seront toujours solides. Je voudrais remercier tous les membres de la Mission Jeunesse, Sport et Vie Associative.

Le Conseil Départemental du Nord est lui aussi un soutien de toujours du mouvement sportif. C'est important d'avoir un partenaire qui soutient nos propres projets, qui met à la disposition des comités départementaux cette maison du sport depuis 15 ans quasiment jour pour jour. Je ne manque jamais de dire combien ce service est essentiel au fonctionnement des comités.

Je veux profiter ici de ce court moment consacré à la Maison du sport pour saluer le travail de Claudine Sartiaux pendant ces six dernières années et qui, pour raisons de santé, a choisi de cesser tous ses mandats sportifs, et remercier Gérard Fremaux d'avoir accepté de poursuivre cette tâche.

La récente convention de partenariat avec l'Association des Maires du Nord s'est concrétisée en fin d'année avec l'organisation d'un premier colloque à Lambersart, rassemblant élus et associations, sur le sport, enjeu de santé publique. Je tiens à remercier les intervenants, les participants et les clubs qui ont reçu le tout nouveau label «Santé en Nord». Un remerciement spécial aussi pour l'ANDES et son référent Didier Ellart et pour Michael Dozière qui, avec le CDOS, ont monté ce colloque. Un voire deux nouveaux colloques seront organisés en 2019.

Enfin la relation avec le CROS des Hauts de France est partie sur d'excellentes bases je crois. Depuis un an, beaucoup de dossiers ont été partagés. J'ai parlé il y a quelques instants de la position commune prise en commission territoriale du CNDS. D'autres signaux très intéressants le prouvent aussi. La réforme du mouvement olympique et sportif territorial voulue par le CNOSF impose que les CROS et CDOS portent ensemble un Plan Sport et Territoire – je vous le présenterai tout à l'heure, impose aussi que ses aspects politiques et sa mise en œuvre soit travaillés en amont lors d'un Conseil des Présidents. Ce Conseil s'est réuni à trois reprises depuis juillet, les échanges que nous y avons sont très cordiaux, très instructifs car nous apprenons à nous connaître et à partager les initiatives dans les autres départements de la Région, très constructifs aussi car nous arrivons à décider ensemble. Mais je ne fais qu'exprimer ce que vous vivez aussi avec vos disciplines suite à la fusion des régions. En tout cas je veux te remercier très sincèrement Claude, ainsi que Bruno, Philippe, Jean-Claude et Marcel, nos collègues des CDOS du Pas de Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise, avec toutes vos équipes, pour la qualité de nos échanges.

Autre changement obligatoire dont je vous parle depuis trois ans : les statuts du CDOS ! Et bien ce n'est pas encore pour cette année. Les embrouilles vécues au niveau régional nécessitent que les textes qui devaient vous être soumis soient revus ou précisés. La mise en place de la nouvelle gouvernance, encore elle !, est aussi un argument pour reporter à 2020 le changement et le vote des nouveaux statuts, pour une mise en œuvre lors des élections de 2021.

Malgré tout cela, le CDOS a continué à montrer son dynamisme, sa capacité à innover, à se mobiliser, pour accompagner et fédérer les associations sportives, vous en particulier, pour porter, partager et valoriser les initiatives, les innovations du mouvement sportif.

Innover, c'est montrer notre capacité d'adaptation à la mutation du monde contemporain, à travers de nouveaux usages et pratiquants. C'est ce que vit actuellement le monde sportif, ses associations en particulier.

L'innovation surgit lorsqu'on expérimente de nouvelles pratiques, à travers de nouveaux outils dans l'objectif central de répondre à des besoins, vos besoins et ceux de la population.

Le CDOS est depuis toujours dans cette démarche. Il s'est toujours donné pour mission d'impulser des actions innovantes qui doivent rejaillir sur les comités et les clubs. Ces actions ont bien sûr plus ou moins de succès, durent plus ou moins longtemps.

Dans ce processus d'innovation, le CDOS a une double approche: Une approche ascendante pour aider, accompagner un projet porté par les acteurs eux-mêmes, c'est-à-dire vous les CD et vos clubs ; et une approche descendante pour les accords, l'animation, l'impulsion, avec toujours la question de l'intérêt pour le mouvement sportif, la mobilisation de partenaires potentiels, et surtout votre implication, vous, comités départementaux, car c'est la garantie pour que cela dure longtemps : c'est pour vous que nous montons ces projets, vous prenez ou pas !

J'en veux pour preuves la Maison départementale du Sport, les Jeux en Nord, les Classes olympiques, les Junior Associations pour préparer les jeunes aux fonctions de dirigeants – je vous incite vraiment à rentrer dans cette démarche et à vous rapprocher de Jean Deroissart pour la mettre en œuvre, les formations à la prévention de la mort subite et à l'usage du défibrillateur externe – plus de 1000 personnes formées pour transmettre au sein de leurs clubs, les plateformes et clubs territoriaux du sport que nous promovons sur le territoire de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, et bientôt celle de Douai. Vous le voyez c'est très varié, nous n'avons pas d'exclusive sur les sujets et les modalités, et nous essayons de mettre les moyens à chaque fois, et les trouver aussi en mobilisant des partenaires, en premier lieu je l'ai déjà dit la DDCS et le Conseil départemental qui portent toujours une attention à nos projets.

Cette année encore, nous avons lancé quelques projets autour de la santé et de l'école, j'y reviens dans quelques instants, et également sur le modèle économique.

Dans la continuité de l'initiative du CROS de Picardie et reprise par celui des Hauts-de-France, avec les autres CDOS, nous participons à la création d'un réseau d'incubateurs dans le champ du sport, c'est-à-dire des structures d'accompagnement de projets de création d'entreprise. Le sport est ouvert à des thématiques très variées et c'est une opportunité d'aller à la rencontre du monde de l'entreprise.

Actuellement, nous cherchons le contact au travers du mécénat, au travers du sport santé. Ici nous voulons aller vers une nouvelle forme de collaboration.

Notre motivation est de proposer des solutions à des problématiques rencontrées par le mouvement olympique et sportif à l'échelle départementale et régionale. Nous souhaitons en particulier accompagner le modèle économique sportif, trouver des solutions technologiques rapides aux problématiques sportives, permettant notamment le développement de la pratique pour tous ainsi que la prise en compte du sport de haut niveau, identifier de nouveaux leviers locaux pour le développement, la structuration et la mutualisation ; en bref, être un acteur économique moteur et non passif en participant au développement d'une économie du sport.

Dans le Nord, un projet de partenariat se met en place avec les pôles de compétitivité Up-tex et Matikem, maintenant EuraMaterials, qui constituent un « grand pôle matériaux » autour de la chimie verte, les écomatériaux, plastiques végétaux, les textiles.

Nous reviendrons vers vous pour présenter plus en détail ce projet, je souhaite juste vous dire que si dans votre environnement sportif, vous connaissez quelqu'un avec une idée à développer, cette personne peut nous solliciter pour une mise en relation. Souvent aussi, il existe au sein des clubs des personnes qui pourraient assister ces porteurs d'idées. Ce sont par exemple des chefs d'entreprises. Je suis convaincu que si la création d'entreprise n'est bien sûr pas au cœur du projet associatif, le club est le lieu où peuvent se créer des liens de cette nature, je pense que c'est un plus indéniable pour la vie du club.

Et puis pour le mouvement sportif c'est une opportunité de développer de nouveaux partenariats. Il faut savoir trouver de nouveaux moyens de financements, mélanger les genres, ce qui n'est pas vraiment dans les habitudes.

Comme vous aussi, nous cherchons des partenaires privés, avec qui nous pouvons partager des valeurs autour du sport, au-delà du soutien financier qu'ils nous apportent. Depuis plusieurs années, nous avons créé un lien fort avec Just, et plus récemment, fin juin 2018, avec la MAIF. Merci à tous les deux de croire en notre projet et de le partager.

Notre difficulté, propre au mouvement olympique, est la contrainte engendrée par l'obtention des Jeux en France. Le COJO est depuis le 1er janvier maître des symboles olympiques et doit veiller au respect des contrats passés aux niveaux national et international. Cela rejailit sur notre capacité à nouer des partenariats. Nous sommes prêts mais attendons les règles du jeu. Elles ont été discutées hier en commission des territoires, et nous en aurons la teneur sous peu.

La transition est toute faite pour parler Olympisme et Paris 2024. Il faut toujours rappeler qu'une de principales missions du CDOS est de promouvoir l'olympisme, principalement auprès des jeunes. Et dans le cadre de la préparation des Jeux, nous voulons nous concentrer sur l'Héritage, sur la trace que les Jeux vont laisser. Le défi va être et est déjà d'utiliser le sport et ses valeurs pour fédérer, aller chercher les nordistes qui ne pratiquent pas encore un sport et ils sont nombreux : le taux de non-pratiquants dans notre région des Hauts-de-France, c'est-à-dire n'ayant pas pratiqué une seule fois pendant un an, est le plus élevé de toutes les régions : 41%, c'est presque la moitié de la population.

L'olympisme, c'est le sport associé à l'éducation, à l'école, à la culture. Ce sont donc aussi dans ces directions que s'orientent notre action.

Le CDOS s'attache à trouver et développer des liens entre le mouvement sportif et l'éducation nationale.

Le baromètre évoqué au début de mon intervention montre que c'est quand on a commencé sa pratique principale avant 20 ans qu'on a le plus de chances d'être licencié, d'où l'intérêt de porter notre attention vers la jeunesse.

Depuis plusieurs années, nous organisons les classes olympiques. En 2018, 14 classes de CM2 de l'Avesnois et du Cambrésis ont travaillé sur les valeurs de l'olympisme. Le Challenge final a eu lieu à Maubeuge dont je remercie vraiment la municipalité pour son accueil. Un grand merci aussi à l'USEP et au comité Nord d'athlétisme pour leur engagement et leur fidélité. En 2019, ce sont les classes des Flandres, d'Armentières à Dunkerque, qui sont concernées.

Toujours avec l'USEP, nous sommes partenaires d'un concours de dessin dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique qui se tient début février.

Nous avons participé aussi à la labellisation Génération 2024 de 45 établissements scolaires et universitaires. Ce label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Nous tenons la liste des établissements labellisés à votre disposition.

En 2017, le Rectorat de Lille, la Maison pour la Science et le CDOS ont créé une formation de développement professionnel des professeurs des écoles et des collèges, intitulée

« Que d'énergies dans le sport ». L'objectif de ce stage est de faire entrer le sport dans l'enseignement via une modalité encore trop peu développée et qui peut, grâce au sport, motiver les jeunes aux sciences et éviter à certains le décrochage scolaire : la démarche d'investigation, l'interaction entre disciplines scientifiques, et surtout l'enfant comme acteur de ses apprentissages.

Notre volonté est de vous associer pour que vous proposiez des ressources pédagogiques, en lien avec le thème de la formation, qui seront mises à disposition des enseignants. Une réunion a eu lieu le 13 septembre pour vous présenter ce projet innovant. Nous allons le relancer. Avec Frédéric Dumont qui a co-construit cette formation, nous sommes convaincus que cette initiative est une réelle opportunité pour pénétrer l'École.

Côté culture, nous participons à un projet ambitieux d'exposition « Sport et science » avec le Forum départemental de Sciences, auquel a été associé le service des sports du Conseil départemental.

Ce projet initialement prévu pour 2019 est décalé à avril 2020, mais avec un plateau porté de 200 à 500 m². L'exposition, une dizaine d'îlots voire sans doute un peu plus, est conçue autour d'expressions populaires utilisées au quotidien et venant du sport – par exemple avoir le nez dans le guidon, passer le relais – et qui mettent en lumière des situations sportives propices à des questionnements scientifiques et illustrant des valeurs olympiques.

Au préalable, sur l'heureuse suggestion de la direction des sports, des actions culturelles sur le territoire vont être menées avec des clubs du département. Ces clubs, leurs sportifs, vont ainsi contribuer à l'élaboration d'un contenu scientifique transversal sur le sport et les sciences dont les traces seront traduites avec divers dispositifs artistiques.

Nous avons par ailleurs été sollicités par le Comité Pierre de Coubertin et la Ville de Wattignies pour participer à l'organisation de la Semaine Pierre de Coubertin. Cela a été un bel événement autour de 5 valeurs olympiques : respect, amitié excellence, citoyenneté et fraternité. André Leclerc y reviendra tout à l'heure.

Et puis se met en place, enfin !, une stratégie régionale pour que les Hauts de France puisse proposer une offre attractive et innovante dans le cadre de Paris 2024. Cette stratégie va bien au-delà du sport puisque la région, avec l'ensemble des collectivités territoriales, du monde socio-économique et bien sûr du mouvement sportif, s'engage dans une démarche globale dans le but d'obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ».

Pour toutes ces projets, ont été ou seront associés nos fidèles amis olympiens. Ils répondent toujours à nos sollicitations avec enthousiasme, je leur en suis vraiment reconnaissant. Les Olympiens veulent être actifs, continuer à participer à l'aventure olympique en en défendant les valeurs après avoir brillamment porté les couleurs de la France et de leur sport. Le CDOS sera toujours à leurs côtés pour soutenir leurs initiatives.

Les Olympiens étaient avec nous lors des classes olympiques. Ils l'étaient aussi au Quesnoy le 10 novembre 2018 pour achever quatre ans de commémoration de la Grande Guerre. Pendant toute cette période, le CDOS a voulu rendre hommage à tous les combattants et en particulier aux sportifs plongés dans ce drame. Ils ont représenté et défendu la France, d'abord au haut plus niveau de leur sport, jusqu'au don de leur vie pendant ce conflit.

Le but et le sens même de l'olympisme est de mettre le sport est au service de la société, au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.

Cette première guerre mondiale en a été l'opposé, et la suivante aussi malheureusement, comme toutes les guerres. L'olympisme représente une forme de pacifisme par le sport, une forme de neutralité qui peut dépasser les intérêts diplomatiques voire guerriers des États. Les Olympiens en ont été les témoins privilégiés.

Ce message de paix et de fraternité que nous, membres du mouvement olympique, portons car nous en avons le devoir et l'engagement, nous avons voulu le partager avec le plus

grand nombre. L'exposition dont je vous ai déjà parlé a circulé à travers le Nord, la France, à la rencontre des populations, et plus particulièrement les jeunes générations auxquelles il faut transmettre le souvenir. Près de 5000 collégiens du Département, et d'autres au-delà, ont pu voir cette exposition. Et cela continue encore.

A la suite de cette cérémonie, un lien fort est en train de se nouer entre le CDOS et Le Quesnoy et le Pays de Mormal, avec quelques actions significatives au profit des jeunes, des personnes en situation de handicap, de la population plus généralement.

Je vais terminer mon propos pour vous dire qu'au-delà de tout ce que je viens de vous présenter, le CDOS a été très actif également sur ce qui constitue ses quatre grands axes stratégiques qui sont autant de pôles d'action à votre profit et celui de vos clubs : Sport santé bien être et handicap, sport éducation et citoyenneté, sport et professionnalisation, sport et politique publiques et fédérales.

Vous avez les compte-rendus de ces pôles, je ne vais pas les reprendre. Leurs activités vont bien entendu être poursuivies en 2019. Je voudrais juste faire un rapide focus sur chacun de ces axes et vous donner quelques informations.

Nous avons souvent parlé du sport sur ordonnance. Il a franchi une nouvelle étape récemment avec la divulgation de la liste des formations fédérales permettant la mise en œuvre d'activités sportives pour les personnes atteintes d'une affection de longue durée. Laurence De Jaeghère vous donnera dans quelques instants quelques informations sur ce que le CDOS et ses partenaires vont vous proposer cette année.

Concernant le handicap, je me félicite que les actions soient la concrétisation de démarches partenariales dont vous avez le détail dans vos pochettes. Ces démarches associent le CDOS, les comités handisport et sport adapté et le Comité Nord de la FSCF qui a en son sein un emploi dédié à l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes handicapées vers les clubs affiliés handisport ou sport adapté, dans le cadre du PAIPS, le Parcours d'Accompagnement Individualisé vers les Pratiques Sportives. Je n'oublie pas la DDCS qui nous a sollicités et le Conseil départemental, mais également la Communauté de communes du Pays de Mormal qui est particulièrement volontariste dans le domaine, je viens de le mentionner.

Évoquer la citoyenneté signifie promouvoir une transformation positive de la société et valoriser une société de l'engagement. C'est à votre intention le label parité sport, Colette y reviendra. C'est également la nécessité de préserver le bien vivre ensemble, c'est tout l'intérêt d'une vie en association, et de lutter avec force contre la discrimination, la violence, voire la radicalisation.

La professionnalisation est à prendre au sens large. Cela va de la formation des bénévoles à celle des salariés. Nous avons une offre à votre disposition, profitez-en, faites-en profiter vos dirigeants, actuels et futurs : il faut former la relève, il faut prévoir, anticiper, susciter des vocations.

Si vous avez des demandes particulières, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.

L'information, l'accompagnement permettent aussi la professionnalisation. Le centre de ressources d'information des bénévoles, le CRIB, existe pour cela.

L'emploi, l'encadrement est aussi au cœur de notre réflexion. C'est une priorité. Des perspectives prometteuses sont entrevues pour la reconnaissance des diplômés fédéraux pour enseigner contre rémunération. C'est une vieille demande du mouvement sportif dans le but de structurer les associations et de créer des emplois, des emplois « aidants » et non pas « aidés » pour reprendre le mot de Denis Masseglia hier soir lors de ses vœux. De son côté, la

ministre a assuré le maintien du soutien financier aux 5000 emplois CNDS créés ces dernières années.

Dernier axe, les politiques publiques et fédérales et je veux dire quelques mots sur les sports de nature et la CDESI, un dossier sur lequel nous devons être actifs, le CDOS mais vous aussi comités.

Le Département a créé la CDESI le 8 février 2018, certains d'entre vous étiez présents. La CDESI, c'est une ambition, c'est l'opportunité de trouver des axes forts de développement autour du lien entre sport et nature, auquel la santé et même le tourisme viennent s'ajouter.

Mais le sport, le sport de nature en particulier, c'est aussi un vecteur, un tremplin extraordinaire pour attirer de nouveaux publics, de nouveaux pratiquants, respectueux, pour développer et aménager durablement un territoire, avec tous les sens que l'on donne à cette notion de développement durable.

Le sport se développe toujours « au plus près du terrain » avec les « clubs », c'est là où tout se passe. C'est sur vous, clubs et comités, que doit s'appuyer l'offre de qualité et sécurisée qui sera proposée aux nordistes et aux visiteurs du Département. C'est pour cela qu'il faut vraiment que vous preniez part aux travaux de cette commission.

Puisqu'on parle des sports de nature, Natur'Sport cette année aura lieu à la base de Chabaud Latour de Condé sur l'Escaut le week-end du 21 septembre.

Je voudrais parler de Communication. Il est devenu indispensable d'être visible et ce qui n'est pas forcément dans l'ADN des associations sportives. Des outils et des formations sont à votre disposition ; une fois encore, nous vous incitons à les utiliser.

Par exemple, nous avons un partenariat avec le site Internet Nordsport depuis deux ans. Vous avez les chiffres : ils correspondent à une ville de 50 000 habitants ; le temps de lecture des articles est dans la moyenne mondiale des sites les plus fréquentés, preuve que ces articles intéressent. Enfin on voit que l'événementiel est particulièrement prisé. Ce site n'est pas celui du seul CDOS, il est aussi le vôtre. Certains disciplines l'ont compris. Là encore, profitez de cet outil qui ne peut que vous apporter.

Il est important pour moi de terminer par des remerciements.

Remerciements à l'ensemble des élus pour leur envie et leur compétence.

Remerciements aussi aux cinq collaborateurs du CDOS : Barbara, Sophie, Nathalie, Sylvie et Rodrigue.

Nous travaillons en toute sérénité et en toute confiance. Le CDOS ne pourrait pas faire autant sans leur dévouement et leur professionnalisme, il ne pourrait pas mener de front tous ses projets. Tout le monde n'a pas cette chance !

En cette fin janvier, il est encore juste temps de vous présenter mes vœux, ceux des administrateurs et du personnel du CDOS :

Vœux pour vous-même de santé, de réussites personnelle et professionnelle,

Vœux pour vos clubs, vos licenciés

Vœux pour l'accomplissement des projets de vos comités.

Voilà, au travers de ce rapport sans doute trop long, mais vous en avez l'habitude, j'espère avoir montré que le CDOS est dynamique, innovant, volontaire pour accompagner toutes les associations, qu'il veut être un vrai partenaire, et être présent sur tous les champs où le sport peut être acteur.

« le Sport, c'est toujours et pour longtemps encore notre passion en Nord ! », un sport pour tous, un sport avec tous, un sport partagé avec vous.

Je vous remercie.